

l'Armée rouge depuis le coup d'État avorté d'août 1991 donnent à penser que l'ère de la compétition Est-Ouest en mer est terminée, ce qui repousse encore le besoin de MPACS navales. Néanmoins, les deux anciens blocs possèdent encore d'importantes forces navales permanentes. Étant donné, de plus, la terrible incertitude qui subsiste quant aux perspectives d'avenir et à la direction des républiques nées de l'ancienne URSS, il est possible qu'il y ait encore place pour de telles mesures. En outre, il n'y a pas de raison que les MPACS conçues à l'origine dans le contexte de la concurrence militaire européenne ou Est-Ouest ne puissent s'appliquer, après les modifications nécessaires, à différentes régions du monde où les tensions demeurent fortes et où les capacités navales locales continuent d'augmenter.

DÉNUCLÉARISATION TACTIQUE NAVALE

De nombreuses voix réclament une interdiction complète des armes nucléaires tactiques navales. D'aucunes font valoir qu'une telle interdiction serait à l'avantage de l'Occident, puisqu'elle supprimerait une cause de friction perpétuelle entre les États-Unis et beaucoup de leurs alliés, irrités par le refus systématique des Américains de confirmer ou nier la présence d'armes nucléaires à bord de bâtiments en visite ou dans leurs installations militaires à l'étranger. De plus, les armes nucléaires tactiques apparaissent mal adaptées à la mission traditionnelle de la marine, qui est d'affirmer la résolution d'un pays dans une crise; elles étaient réputées encourager une attaque préventive de la part de l'autre partie; et nombre d'officiers de marine redoutaient qu'elles les empêchent d'utiliser leurs forces dans des scénarios plus conventionnels. L'explosion de ces engins en guerre, craignait-on, déréglerait gravement les détecteurs électroniques, domaine où les États-Unis conservaient un certain avantage. Certains détracteurs s'interrogeaient sur le commandement et le contrôle de ces armes en mer, étant donné que, contrairement à celles basées à terre, n'étaient pas dotées de dispositifs PAL pour prévenir leur tir sans autorisation ou par inadvertance. Enfin, la précision accrue et la puissance létale des nouvelles armes conventionnelles à guidage précis rendaient les armes nucléaires tactiques navales inutiles pour nombre de leurs missions traditionnelles.

Cependant, l'argument le plus persuasif avancé contre les armes nucléaires tactiques navales est peut-être celui formulé par le principal conseiller du président Reagan en matière de limitation des armements (et ancien secrétaire à la marine), M. Paul Nitze qui, en avril 1988, prôna une interdiction parce que ces armes étaient un «grand égalisateur» pour la marine soviétique. Les États-Unis, avertit-il, risquaient de perdre leur supériorité maritime, par ailleurs inattaquable, si un conflit dégénérait de conventionnel à nucléaire, où un «seul coup», même tiré d'une plate-forme relativement petite pouvait détruire un vaisseau de ligne (bâtiments que les États-Unis possédaient en bien plus

grand nombre) ou désorganiser un convoi ou un groupe-tactique.

Ces craintes semblaient corroborées par le fait que la marine soviétique gardait toujours un nombre beaucoup plus important de plates-formes navales à capacité nucléaire, ainsi qu'une plus vaste (et généralement plus nombreuse) panoplie d'armes nucléaires tactiques navales (dont des missiles nucléaires anti-navires et des torpilles nucléaires, armes que les États-Unis ne possèdent pas). Étant donné la structure de la force soviétique et son entraînement, il est clair qu'elle comptait recourir à des armes nucléaires dans un engagement bref et décisif, et non pas s'enfermer dans une longue guerre conventionnelle, comme l'escomptaient les États-Unis. Les armes nucléaires convenaient mieux à la mission première de la marine soviétique, celle de l'«interdiction de circulation», qu'à celle des marines occidentales, qui était d'assurer la «maîtrise des océans». En outre, lorsque l'on a inclus les SLCM d'attaque terrestre à longue portée dans la catégorie des «armes nucléaires tactiques navales», nombre de stratèges ont fait valoir qu'étant donné la forte concentration de cibles civiles, industrielles et militaires dans leurs régions côtières, à long terme, les États-Unis risquaient bien plus d'en être la cible, malgré leurs avantages techniques actuels.

Malgré cela, c'est l'URSS qui la première proposa d'interdire les armes nucléaires tactiques en mer et la marine américaine qui s'y opposa vigoureusement. Cependant, en avril 1989, on apprit que cette dernière avait décidé, unilatéralement, de se débarrasser petit à petit, et sans les remplacer, de trois de ses systèmes d'armes nucléaires tactiques navales à courte portée (les armes anti-sous-marines *ASROC* et *SUBROC*, et le missile anti-aérien *Terrier*). Ces systèmes représentaient un tiers environ de ses armes nucléaires navales non stratégiques. En novembre 1989, le département de l'Énergie américain confirma que les ogives nucléaires de deux des trois systèmes voués à disparaître avaient déjà été retirées et que celles du troisième le seraient avant la fin septembre 1990. Toutefois, la marine américaine tint à mener l'opération sans bruit et sans chercher à en tirer avantage dans les négociations avec l'URSS, apparemment de peur de fléchir en matière de limitation des armements navals et pour conserver une certaine latitude pour d'éventuels futurs déploiements.

Fin avril 1991, dans un rapport au Congrès, le Pentagone expliquait qu'il était totalement inacceptable de plafonner ou d'interdire les armes nucléaires tactiques navales et ce, pour de multiples raisons : difficultés de vérification; nécessité de dissuader l'autre partie de se livrer à des attaques nucléaires terrestres; rôle de ces armes dans la doctrine de la «réponse graduée», car elles donnent des options nucléaires sans obliger à une attaque nucléaire stratégique et permettent de ne pas dépendre de bases à l'étranger ou de droits de survol; «supériorité» sur les systèmes ASM classiques, dont la panne serait «catastrophique»; et contribution